



Paris, le 24 octobre 2012

LE REDRESSEMENT PRODUCTIF PASSE AUSSI PAR LE RENFORCEMENT ET L'INTEGRATION DES AEROSTRUCTURES FRANCAISES AU SEIN DE EADS

Depuis 1970, l'aéronautique française s'est patiemment construite et renforcée au sein de l'ex Société Aérospatiale, puis dans EADS, pour devenir un leader européen incontestable, tant dans le domaine des avions civils, que dans celui des missiles stratégiques et conventionnels, des hélicoptères civils et militaires, des lanceurs et des satellites.

A partir de 2006, cette dynamique s'est clairement ralentie en France, pour amorcer un retournement stratégique incompréhensible, qui finit par devenir inquiétant.

En effet, en 2006 EADS ferme quasiment l'établissement de SOGERMA à Mérignac conservant uniquement une centaine d'emplois sur les 1300 initiaux, considérant que ces activités n'étaient plus cœur de métier du groupe.

En 2007, EADS cède au groupe de Logistique DAHER, son activité avions de tourisme et aérostructures, portée par SOCATA à Tarbes.

En 2008, dans le cadre du volet Zéphyr du plan Power8, EADS filialise dans AEROLIA ses établissements d'AIRBUS Méaulte, Saint-Nazaire ville et une partie de son bureau d'études de Toulouse. Les établissements allemands d'AIRBUS Nordenham et Varel, ainsi que le site Eurocopter d'Augsburg sont filialisés dans PREMIUM AEROTECH.

Aujourd'hui c'est SOGERMA à Rochefort qu'on voudrait sortir de notre Groupe pour le marier à LATECOERE, en faisant d'EADS un actionnaire à moins de 50% de ce nouvel ensemble.

Au sein de FO, nous pensons au contraire qu'il est grand temps de réagir, en s'appuyant sur le débat autour de la nécessité d'une véritable politique industrielle en France. Selon nous, il convient de procéder à la création d'un pôle d'aérostructures de premier plan en France et en Europe, **au sein duquel EADS serait actionnaire majoritaire à plus de 50%**. Ce pôle doit nécessairement rassembler les principales sociétés du secteur et en particulier SOGERMA, LATECOERE et AEROLIA.

Agir ainsi c'est redonner d'emblée à l'industrie française d'aérostructures, une taille critique comparable à celle de ces concurrents.

La place de l'Etat comme actionnaire majeur du Groupe EADS à hauteur de 15%, doit lui permettre de peser sur ce type de décision, aux conséquences évidentes en termes de maintien de l'emploi, de maintien des compétences et de préservation d'un leadership industriel avéré.

Pourquoi réaliser l'intégration de nos aérostructures dans EADS ?

- Parce que EADS dispose du niveau de trésorerie nécessaire et suffisant pour soutenir les investissements productifs et de R&D, soit : 12 milliards d'Euros.
- Parce que les exemples de PREMIUM AEROTECH en Allemagne ou d'AIRBUS Military en Espagne qui travaillent pour BOEING, ou le cas d'AEROLIA qui travaille déjà pour le canadien BOMBARDIER, démontrent que cette intégration ne remettra pas en cause la diversification des marchés apportés par LATECOERE.
- Parce que regrouper les aérostructures françaises dans un pôle constitué au sein du groupe EADS, c'est les protéger d'éventuelles O.P.A. hostiles.
- Parce que l'intégration dans EADS, c'est la garantie d'une priorité d'accès au marché AIRBUS, comme pour PREMIUM AEROTECH ou AIRBUS Military.
- Parce que le principe de la proximité des sites de production avec le donneur d'ordre est désormais le pivot de la nouvelle organisation actuellement dévoilée par le management d'AIRBUS. Cette proximité synonyme d'efficacité industrielle est garantie par l'intégration des aérostructures françaises au sein du Groupe EADS.
- Parce que l'intégration, c'est la garantie d'une meilleure protection des salariés, grâce aux accords contractuels d'un Groupe qui est aussi en pointe en matière de relations sociales.

Pour toutes ces raisons, FO a rencontré des conseillers ministériels accompagnant le Premier Ministre en visite au sein de l'établissement toulousain d'AIRBUS, lors de l'inauguration de notre chaîne d'assemblage final A350.

Nous avons à cette occasion, développé nos convictions et nos argumentaires et nous leur avons remis le « Livre Blanc » sur la défense de nos aérostructures françaises, rédigé par la Fédération FORCE OUVRIERE de la Métallurgie. Vous pouvez le télécharger sur le site internet de notre organisation : www.fo-metaux.com

**FO, LE SYNDICAT DE LA DEFENSE
DE NOS INDUSTRIES,
DE NOS EMPLOIS ET DE NOS COMPETENCES**